

CHAPITRE IV.

IMMORTALITÉ DE L'ÂME OU SURVIVANCE DE L'ÂME
APRÈS LA MORT.

Selon la croyance des Hébreux de tous les temps, l'âme ne meurt pas, elle survit au corps; elle est immortelle.

Dans une séance de l'ancienne Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 17 janvier 1749, Fréret exprimait la surprise que lui causaient ceux qui « se plaignent de ne trouver dans l'Écriture aucune preuve claire que les Juifs, au temps de Moïse, crussent à l'immortalité de l'âme. » Pour lui, rien n'était plus évident que les preuves qui établissent cette croyance¹. Quel eût donc été son étonnement, s'il eût entendu nier ce qui lui semblait si clair et si bien établi! En effet, la Bible suppose toujours d'une manière si visible l'immortalité de l'âme qu'il faut volontairement fermer les yeux pour refuser de l'y voir.

Remarquons d'abord, comme l'a fait M. Joseph Halévy, qu'il était impossible que les Hébreux ignorassent cette grande vérité, à cause du milieu dont ils sortaient et dans lequel ils vécurent, depuis Abraham, le père de leur race, jusqu'à Moïse, leur législateur.

Tous les hommes ont connu ce dogme fondamental. « C'est une thèse aujourd'hui banale, à force d'avoir été démontrée, a dit M. Maury à l'Académie des Inscriptions, que chez tous les peuples de toutes les races, à part quelques exceptions insignifiantes, il existe une croyance unanime sur ce point, que la vie de l'être humain se continue, de quelque façon que ce soit, après la mort. Il y a plus de

¹ *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, 1756, t. xxiii, p. 185.

quatre-vingts ans qu'un savant allemand M. Flügge, a mis cela en lumière, en passant en revue les croyances et les traditions du genre humain entier. Il est incontestable que les Hébreux ont eu sur ce point la croyance générale¹. »

Comment ne l'auraient-ils pas eue? C'était celle des Chaldéens leurs ancêtres et celle des Égyptiens au milieu desquels ils étaient devenus un peuple.

I.

Croyance des Chaldéens à l'immortalité de l'âme.

On ne peut douter que les Chaldéens, ancêtres d'Abraham, n'aient connu l'immortalité de l'âme². Assurbanipal, racontant dans une de ses inscriptions, la mort de Tharaka, roi d'Égypte, dit de lui : *Illik mux musi-su*, « il s'en alla dans son pays, (le pays) de la nuit³. » Cette locution qui devait être fort ancienne et commune aux habitants de la Chaldée comme à ceux de l'Assyrie, implique non seulement l'idée de la survivance des âmes mais aussi celle de leur réunion dans un lieu qui leur est destiné après la mort.

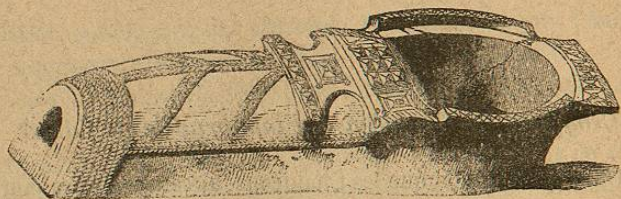
L'un des indices les plus significatifs des croyances d'un

¹ *Journal officiel* du 16 avril 1873, p. 2618. — Voir Chr. W. Flügge, *Geschichte des Glaubens an Unsterblichkeit, Auferstehung, Gericht und Vergeltung*, 3 Theile, Leipzig, 1794-1800; Edm. Spiess, *Entwicklungsgeschichte der Vorstellungen vom Zustande nach dem Tode auf Grund vergleichender Religionsforschung*, in-8°, Iéna, 1877. M. Spiess donne la bibliographie complète de tout ce qui touche aux questions de l'immortalité de l'âme, de l'autre vie, etc. En ce qui concerne les Hébreux, on peut consulter en particulier Oehler, *Veteris Testamenti sententia de rebus post mortem futuris illustrata*, Stuttgart, 1846.

² A. Jeremias, *Die babylonisch-assyrischen Vorstellungen vom Leben nach dem Tode*, in-8°, Leipzig, 1887; J. Jensen, *Die Kosmologie der Babylonier*, in-8°, Strasbourg, 1890, p. 215-234.

³ G. Smith, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1868, p. 113.

peuple sur la destinée humaine après la mort, ce sont les usages funèbres. On ne rend un culte aux défunts que parce qu'on croit que, dans un autre monde, ils ont encore une sorte d'existence. Il faut bien que les Chaldéens aient eu des idées de ce genre pour qu'ils aient traité leurs défunts comme les fouilles modernes nous apprennent qu'ils l'ont fait. Il paraît

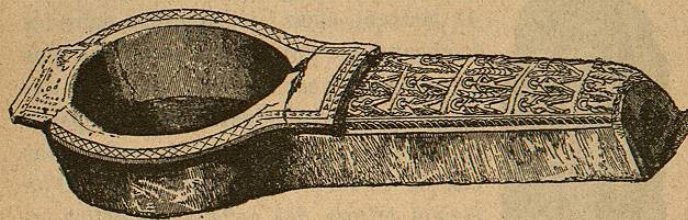


34. — Cercueil de Warka.

avoir existé chez eux une espèce de lieu sacré pour les sépultures, auquel leur piété attachait des idées religieuses, car les débris humains amoncelés dans les villes de la Basse Chaldée, et surtout à Warka, l'ancienne Érech du temps de Nemrod, sont incalculables¹. On avait été d'abord fort surpris de ne point trouver en Assyrie des sépultures assyriennes. Depuis on a découvert que la nécropole de l'Assyrie, c'était la Chaldée. Les cadavres semblent avoir été transportés, par le Tigre et l'Euphrate, dans ce dernier pays, comme dans une terre sainte. Les sarcophages où ils étaient renfermés sont de petites dimensions : on paraît avoir été préoccupé de la pensée de donner peu de place à

¹ Ces détails et tous ceux qui suivent sur ce sujet sont le résumé du chapitre XVIII, p. 198-220, des *Travels and Researches in Chaldæa and Susiana, with an Account of Excavations at Warka*, by W. K. Loftus, in-8°, Londres, 1837. — Sur les cimetières de la Chaldée, voir aussi G. Perrot, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. II, p. 350-356, 371-374.

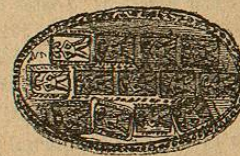
chaque défunt, afin qu'il y en eût pour un plus grand nombre. La plupart des cercueils sont ornés. Ils sont en argile, non pas cuite, mais séchée au feu. Leur forme ressemble assez exactement à celle d'une gigantesque pantoufle¹. A



35. — Autre cercueil de Warka.

l'extérieur, on voit sur plusieurs des séries régulières d'ornements en relief parmi lesquels se détache, plusieurs fois répétée, une figure humaine, les pieds écartés, les mains appuyées sur les hanches. La partie supérieure du cercueil offre une grande ouverture, à l'une de ses extrémités². Cette ouverture est fermée par un couvercle plat, soigneusement cimenté aux bords³.

Le cadavre des morts enterrés en Chaldée était enveloppé de bandelettes, à la façon dont l'Évangile nous apprend que l'était Lazare. Les mains seules demeuraient libres sur la poitrine, ainsi que la tête. Dans chaque main était placée une sorte de masse d'armes, à tête circulaire, qui était sans doute un emblème religieux dont la signifi-



36. — Couvercle d'un cercueil de Warka.

¹ Voir Figure 34. D'après Loftus. Ce cercueil n'est peut-être pas d'une haute antiquité, mais il atteste la perpétuité des ensevelissements à Warka.

² Voir Figure 35. D'après Loftus.

³ Voir Figure 36. D'après Loftus.

cation nous est inconnue¹. On enduisait probablement les corps de bitume pour les conserver.

N'oublions pas de remarquer que les sarcophages contiennent souvent des bijoux, des briques écrites et scellées², des lampes et en particulier des vases qui ne peuvent avoir été enfermés dans les tombeaux que pour servir au défunt dans une autre vie, car ils contiennent des aliments. A Mughéir, l'ancienne Ur, la patrie d'Abraham, M. Taylor a découvert dans chaque cercueil deux vases : dans l'un étaient encore des noyaux de dattes, et dans l'autre, des os d'oiseaux, des écailles de poisson et d'autres restes de nourriture³. Nous savons d'ailleurs par les inscriptions que les Assyriens donnaient aux morts des aliments et des boissons comme aux vivants⁴. « La pratique de placer des aliments et de l'eau auprès des défunts était certainement liée aux superstitions de cette époque, dit Loftus⁵. Il est bien difficile de ne pas



37. — Modèle chaldéen enterre cuite, d'un corps dans un cercueil.

¹ Voir Figure 37, d'après une terre cuite du *British Museum*; Loftus, *Travels in Chaldaea*, p. 204, 205 et 254; Layard, *Nineveh and Babylon*, p. 558 et 560; E. Feydeau, *Histoire des usages funèbres et des sépultures des peuples anciens*, 2 in-4°, Paris, 1856-1858, t. I, p. 465.

² Loftus, *Travels*, p. 254.

³ Taylor, dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*, t. xv, 1855, p. 269 et suiv.; W. Loftus, *Travels*, p. 202.

⁴ Voir cylindre de Rassam, col. vi, lignes 75-76, *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. II, p. 206-207; Alden Smith, *Keilschrifttexte Assurbanipals*, t. I, p. 50-51; K 891, *Cuneiform Inscriptions of Western Asia*, pl. 8, n°2, revers, lignes 1-2 (d'Assurbanipal); *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. II, p. 262-263; P. Jensen, *Kosmologie der Babylonier*, p. 424.

⁵ W. Loftus, *Travels*, p. 213 : « The same practice, ajoute-t-il, is,

voir dans le soin apporté aux sépultures et dans tous ces rites funèbres autant d'indices de la foi des Assyro-Babyloniens à l'immortalité de l'âme¹.

Le peu que nous savons de l'ensevelissement des premiers patriarches hébreux dans la terre de Chanaan, suffit pour nous apprendre l'importance qu'ils attachaient à leur sépulture. Abraham voulut avoir un tombeau de famille qu'il acheta à un prix élevé². Il y ensevelit Sara, sa femme; il y fut enseveli lui-même³, ainsi qu'Isaac son fils et Rebecca, femme d'Isaac⁴. Jacob y ensevelit aussi son épouse

I believe, continued among the Arabs, who conceive that these articles are necessary to give the spirit strength on its long journey. » *Ibid.* Voir aussi, p. 253-254. Un prêtre de Mossoul (l'ancienne Ninive), le P. Hosanna, racontait il y a quelques années à celui qui écrit ces lignes, qu'après la mort de son père, il avait été envoyé plusieurs jours de suite pour lui porter ses repas qu'il déposait sur sa tombe : « Quoique nous sachions, nous chrétiens, me disait-il, que les morts n'ont pas besoin de nourriture, nous continuons à suivre l'usage de nos ancêtres, parce que la part de nos défunts devient ainsi la part des pauvres et que cette aumône peut être utile à l'âme de ceux que nous avons perdus. » — Les Grecs apportaient aussi des aliments aux morts, comme le prouvent des textes nombreux. Les plus importants ont été réunis par M. Fustel de Coulanges, dans sa *Cité antique*, 7^e édit., 1879, p. 14. Cf. *Journal officiel*, 20 août 1879, p. 8638, et 20 avril 1880, p. 4279-4280; L. Heuzey, *Mission archéologique de Macédoine*, in-4°, Paris, 1864-1874, p. 156; A. Dumont, *Le Balkan et l'Adriatique*, in-8°, Paris, 1873, p. 354-356. — Les Latins partageaient les idées des Grecs. Cicéron dit en parlant des défunts : « Sub terra censebant reliquam vitam agi mortuorum. » *Tuscul.*, I, 16. — Sur les repas funéraires des Chinois, voir *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1877, p. 325. — Tous ceux qui ont visité l'Orient ont vu les femmes musulmanes porter le jeudi des aliments à leurs morts.

¹ Assurbanipal, roi de Ninive, compte parmi les vengeances qu'il exerça contre les restes des rois de Susiane qui avaient été les ennemis de l'Assyrie, la privation de sépulture. Voir St. Guyard, *Journal asiatique*, mai-juin 1880, p. 514, et Amiaud, *ibid.*, août-septembre 1881, p. 237.

² Gen., xxiii. Voir notre tome I, p. 518.

³ Gen., xxv, 9.

⁴ Gen., xxv, 27, 29; xlix, 31.

Lia et recommanda instamment à ses enfants, sur son lit de mort, de l'y ensevelir lui-même, ce qui fut exécuté¹. Joseph ordonna également de transporter son corps dans la Terre Promise, lorsque son peuple en prendrait possession, et ses descendants l'enterrèrent au milieu d'eux, à Sichem, comme nous l'avons déjà vu plus haut². Tout porte ainsi à croire que le rameau chaldéen, transporté des bords de l'Euphrate en Palestine, rendit aux dépouilles mortelles de ses défunts, des honneurs à peu près semblables à ceux qu'on leur rendait dans la mère-patrie, et attacha à ces cérémonies la même signification élevée, touchant la vie permanente de l'âme après la mort.

En dehors de ces usages funèbres, le récit du déluge, que nous a conservé Bérose, nous fournit une preuve directe et positive de la croyance babylonienne à une autre vie. Lorsque, après le dessèchement de la terre, Xisuthrus eut offert un sacrifice aux dieux, il disparut avec ceux qui l'accompagnaient. « Cependant ceux qui étaient restés dans le navire, ne le voyant pas revenir, descendirent à terre à leur tour, et se mirent à le chercher en l'appelant par son nom. Mais ils ne le revirent plus, et une voix se faisant entendre du haut des airs, leur dit : « Honorez les dieux. » Xisuthrus, en récompense de sa piété, a été enlevé pour » habiter désormais avec les dieux, ainsi que sa femme, sa » fille et le pilote du navire³. »

La tablette cunéiforme du déluge, publiée par George Smith et que nous avons reproduite dans notre premier volume, confirme, pour le fond, ce détail de la narration de Bérose, et nous en garantit ainsi la haute antiquité : elle nous apprend que l'homme, sauvé de la grande inondation,

¹ Gen., XLIX, 31; I, 13.

² Gen., I, 24; Exod., XIII, 19; Josué, XXIV, 32. Voir notre t. II, p. 196.

³ Bérose, *Fragmenta*, Fragm. 7, dans *Historicorum græcorum fragmenta*, édit. Didot, t. II, p. 501.

avait reçu des dieux le privilège de l'immortalité. Gilgamès ne va le trouver à l'embouchure des rivières que pour apprendre de lui le secret de vivre à jamais. Samasnapistim termine le récit du grand cataclysme, en lui disant :

203. Voilà que Samasnapistim et sa femme, comme des dieux seront regardés et

204. Habitera Samasnapistim au loin, à la bouche des rivières.

205. Ils me prirent et, dans un lieu éloigné, à la bouche des rivières, ils me placèrent¹.

Nous n'avons point, dans ces passages, une profession explicite de la foi à l'immortalité de l'âme, mais nous y voyons du moins que les Chaldéens croyaient à la possibilité de l'immortalité de l'homme, et qui mieux est, qu'ils considéraient cette immortalité comme une récompense de la vertu.

D'autres passages sont plus explicites. Fox Talbot a publié, en 1872, la traduction d'une prière assyrienne qui affirme l'existence d'une autre vie. C'est une prière pour le roi :

1. Longs jours,
2. longues années,
3. glaive fort,
4. longue vie,
5. années de gloire,
6. prééminence parmi les rois,
7. accordez (tout cela) au Roi,
8. mon seigneur, qui a offert de tels présents
9. à ses dieux.
10. Les vastes et larges frontières
11. de son empire
12. et de son gouvernement,

¹ Colonne IV. Voir t. I, p. 325.

13. puisse-t-il agrandir et compléter!
14. Possédant la suprématie sur tous les rois,
15. la royauté et l'empire,
16. puisse-t-il atteindre la vieillesse
17. et le grand âge!
18. Et après le don de ces jours (présents),
19. dans les fêtes de la montagne d'argent, des cours célestes
20. de la demeure de la félicité (*mum sa barikiti*),
21. à la lumière
22. des champs de délices,
23. puisse-t-il mener une vie
24. éternelle (?), sainte,
25. en la présence
26. des dieux
27. qui habitent l'Assyrie !!

Cette dernière strophe exprime très clairement la croyance assyrienne aux récompenses d'une autre vie.

Nous lisons dans une autre inscription traduite par M. Chad Boscauwen :

1. Marduk
2. à son trône
3. j'ai fait entrer.
4. Une troupe
5. d'enfants du peuple...
8. à Marduk
9. et à Zarpanit
10. j'ai consacré.
11. (Ils sont) au roi Agu.

¹ *Records of the past*, t. III, p. 133-134; *Transactions of the Society of Biblical Archaeology*, t. I, p. 107; *Cuneiform Inscriptions of Western Asia*, t. II, pl. 66. Cette prière est également dans Fr. Lenormant, *Les civilisations primitives*, t. II, p. 177-178. Voir aussi *ibid.*, p. 180.

12. Puissent ses jours être longs;
13. ses années être prolongées!
14. Une vie heureuse
15. puisse-t-il mener!
16. Le haut du ciel (*xiri sume*)
17. vaste,
18. puisse-t-il le voir (*libbitasu*)!¹

Le ciel assyro-chaldéen est décrit, d'après M. Chad Boscauwen, s'appuyant sur diverses inscriptions, comme « la demeure » de la félicité, la maison de vie, la terre « de vie. » La vie des bienheureux est représentée comme agréable : ils reposent sur des lits, buvant des breuvages purs, dans la compagnie de leurs amis et de leurs parents. Le guerrier a autour de lui le butin qu'il a pris dans les combats, y compris ses prisonniers, et il donne de grands festins dans sa tente².

Le texte le plus important qui ait été découvert jusqu'ici sur la croyance des Assyro-Chaldéens à une autre vie est celui de la descente d'Istar aux enfers. Voici la traduction de ce poème, très étrange dans un grand nombre de détails, 38. -- La déesse Istar.



1. « Que vers la terre dont on ne retourne pas³, la terre de mon exil,

¹ *Transactions of the Society of Biblical Archaeology*, t. IV, 1875, p. 149. Cette traduction est loin d'être certaine.

² *Transactions, ibid.*, p. 288-289.

³ « *L'Aral*. » Sur l'*Aral*, « montagne du royaume des morts », voir les